



# **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2013**

# TABLE DES MATIÈRES

## Rapport de gestion intermédiaire

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION .....	1
MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....	1
STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION .....	1
LES FAITS SAILLANTS .....	2
FINANCEMENT .....	3
TRAVAUX D'EXPLORATION .....	3
PERMIS ET AUTORISATIONS .....	3
INGÉNIERIE .....	5
COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES INVESTISSEURS .....	5
STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION .....	5
FRAIS D'EXPLORATIONS ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION .....	6
INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE .....	8
RÉSULTATS D'EXPLOITATION .....	9
SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT .....	9
DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....	10
ARRANGEMENT HORS BILAN .....	11
TRANSACTIONS ENTRE PARTIE LIÉES .....	11
INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION .....	12
RISQUES ET INCERTITUDES .....	12
NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR .....	12
ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE .....	13
INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE .....	13

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

### PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels de Ressources Strateco inc. (« la Société ») pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 ainsi que les états financiers intermédiaires condensés non audités pour les trimestres clos les 30 septembre 2013 et 2012. Les états financiers intermédiaires condensés non audités pour le trimestre clos le 30 septembre 2013 et les données comparatives ont été établis conformément aux IFRS s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire*. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

### MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les sections de ce rapport de gestion portant sur la stratégie et le plan d'action de la Société, ses activités d'exploration et reliées à l'information financière qui reflètent les attentes actuelles de la Direction renferment des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés doivent être interprétés selon le contexte, particulièrement les énoncés qui reflètent les opinions, les estimations et les attentes de la Société face aux événements et aux résultats futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'uranium, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les besoins additionnels de financement et la capacité de la Société à obtenir ces financements ainsi que les conséquences résultant des délais importants et imprévus reliés à l'obtention d'un certificat d'autorisation provincial requis pour la poursuite des activités pour lequel la Société a dû entreprendre des procédures judiciaires dont les conclusions demeurent incertaines. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle déposés sur SEDAR.

### STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a été constituée en corporation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, par statuts de constitution datés du 13 avril 2000.

Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. La Société détient dans son portefeuille un intérêt de 100 % dans quatre propriétés minières et des participations dans trois propriétés minières, toutes situées au Québec. Ces propriétés totalisent 939 titres miniers pour une superficie de 49 500 hectares (495 km<sup>2</sup>). La Société concentre tous ses efforts à l'avancement du projet Matoush. À l'exception de certains projets situés dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec, peut être considéré un des projets d'exploration ayant les plus fortes teneurs uranifères au monde. Au 30 septembre 2013, l'objectif de la Société est le maintien des installations du camp Matoush et d'acquitter les dépenses essentielles à la viabilité du projet Matoush à la suite des événements décrits ci-après dans le présent rapport de gestion.

La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

### LE MARCHÉ L'URANIUM

Depuis le début des années 2000, le marché de l'uranium a pris beaucoup d'envergure en raison des avantages qui en découlent et des besoins enregistrés dans de nombreux secteurs d'activités. La demande croissante d'énergie, notamment des pays émergents tels que la Chine et l'Inde, les enjeux environnementaux ainsi que la disponibilité de la ressource pour une exploitation à grande échelle sont quelques facteurs qui expliquent la reprise du marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium est passé d'environ 10 \$ US / livre, en 2002, à un sommet de 137 \$ US / livre, en 2007.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

Les événements de Fukushima au Japon, survenus le 11 mars 2011, ont toutefois affecté le marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium de même que tous les indices des sociétés uranifères ont connu une baisse importante. Il s'en est suivi une période d'incertitude notamment liée à la fin du programme nucléaire allemand et à la possibilité que le Japon ne redémarre pas ses réacteurs. Depuis le début de l'année 2013, le prix « spot » de l'uranium s'est maintenu, en moyenne, autour de 39 \$ US / livre, alors que le prix à long terme se situe, en moyenne autour de 55,50 \$ US / livre. Au cours du troisième trimestre de l'année, le prix « spot » de l'uranium était d'environ 34,75 \$ US / livre.

De nombreux analystes sont pourtant optimistes quant à l'avenir du marché de l'uranium. Malgré les récessions financières et les événements de Fukushima, la demande énergétique continue de croître. Les besoins en énergie sont tels que les projets d'énergie nucléaire se développent à travers le monde. De nombreux pays comme la Chine, le Royaume-Uni, l'Inde, la Russie, les États-Unis, la Corée du Sud et les Émirats arabes unis prévoient l'expansion de leur capacité nucléaire. Une augmentation de 22 % de la demande en uranium est prévue d'ici 2020 et de 52 % d'ici 2030 (UxC, 2012).

Il y a 432 réacteurs nucléaires à travers le monde (octobre 2013) répartis dans une trentaine de pays et plus de 60 réacteurs sont en construction dans 13 pays, principalement en Asie. La Chine opère actuellement 17 réacteurs, 30 sont en construction, 59 sont prévus dans les huit à dix prochaines années et 118 réacteurs sont proposés à l'intérieur des 15 prochaines années. En Russie, 10 réacteurs sont actuellement en construction, alors que 28 autres sont planifiés. L'Inde a prévu augmenter sa capacité nucléaire avec l'ajout de près de 30 réacteurs d'ici 20 ans. À cet effet, le nouvel Accord de coopération nucléaire entre le Canada et l'Inde, qui est entré en vigueur le 27 septembre 2013, ouvre de nouveaux marchés aux entreprises canadiennes qui exportent de l'uranium. Au total, la construction de plus de 164 réacteurs nucléaires est prévue au cours des prochaines années (World Nuclear Association, avril 2013).

Les pays qui ont mis fin à leur programme nucléaire à la suite des événements survenus au Japon représentent un faible pourcentage de la demande mondiale en énergie nucléaire. Le nombre de réacteurs nucléaires en construction n'a jamais été aussi élevé que depuis le développement rapide connu dans les années 1980. Le nucléaire est donc toujours d'actualité et les années à venir sont prometteuses.

### LES FAITS SAILLANTS

Au cours du troisième trimestre de l'année 2013, tous les efforts de la Société ont, une fois de plus, été concentrés dans la poursuite des procédures judiciaires et administratives concernant le projet uranifère Matoush, dans lequel plus de 123 millions de dollars ont été investis. Après plus de deux ans d'attente, la décision du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (« MDDEFP ») était la seule qui demeurerait à être rendue en vue de la réalisation du projet.

Au début de l'année 2013, la Société a institué une série de mesures destinées à faire valoir ses droits et protéger ceux de ses actionnaires. Parmi ces mesures, la Société avait demandé à la Cour supérieure du Québec (« la Cour ») d'ordonner au gouvernement du Québec de verser à la Société une mesure de sauvegarde pour, entre autres, maintenir en place les installations du camp Matoush et acquitter les dépenses essentielles à la viabilité du projet. Le 31 juillet 2013, la Cour a rendu un jugement rejetant la requête de la Société en expliquant, notamment, que la Cour ne peut, à ce stade des procédures, présumer de la décision finale du dossier sur la requête principale en *mandamus*.

En outre, le 20 septembre 2013, la Société a transmis au ministre du MDDEFP ses observations visant, entre autres, à démontrer qu'il dispose de tous les éléments nécessaires pour prendre une décision favorable à l'égard du projet Matoush. Le 8 novembre 2013, le ministre du MDDEFP a fait parvenir à la Société son refus d'accorder le certificat d'autorisation pour le projet Matoush.

Par ailleurs, la Société a annoncé, le 12 août 2013, la clôture d'un financement privé sans l'entremise d'un courtier pour un montant de 822 319 \$ souscrit par un initié, The Sentient Group. Le produit du financement est, entre autres, utilisé par la Société pour la poursuite des procédures judiciaires entamées dans le cadre du projet uranifère Matoush.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

### FINANCEMENT

Au cours du premier et du deuxième trimestre 2013, la Société n'a conclu aucun placement privé à base d'actions ordinaires ou d'autres types d'entente de financement.

Le 12 août 2013, la Société a clôturé un placement privé avec Sentient Executive GP IV, Limited, faisant partie de The Sentient Group, sans l'entremise d'un courtier, totalisant 16 446 389 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action pour un produit brut de 822 319 \$. Sentient Executive GP IV, Limited, a reçu 328 927 actions additionnelles évaluées à 16 446 \$ représentant 2 % du produit brut du placement à titre de frais de transaction en plus de 26 734 \$ couvrant des honoraires et autres frais engagés.

Le produit du financement est utilisé par la Société, notamment, pour la poursuite des procédures judiciaires et administratives entamées dans le cadre du projet uranifère Matoush afin d'obtenir le dernier certificat d'autorisation provincial nécessaire pour commencer la phase d'exploration souterraine.

### TRAVAUX D'EXPLORATION

Monsieur Jean-Pierre Lachance, vice-président exécutif & exploration et relations avec les communautés de la Société remplit les conditions et est reconnu comme une personne qualifiée selon les dispositions du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers L.R.Q. c. v-1.1, r.15*.

### PROJET MATOUSH

*(Composé des propriétés Matoush, Matoush Extension, Eclat et Pacific-Bay-Matoush)*

Le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec à environ 275 km au nord de Chibougamau, est constitué des propriétés Matoush, Matoush Extension et Eclat, toutes détenues à 100 % et de la propriété Pacific Bay-Matoush sur laquelle la Société a un intérêt indivis de 60 %. Le projet Matoush comprend actuellement 590 titres miniers sur une superficie totalisant 31 195 hectares (312 km<sup>2</sup>).

En raison, entre autres, du climat d'incertitude relativement à l'obtention du certificat d'autorisation pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush, il n'y a pas eu de travaux d'exploration au cours du troisième trimestre de l'année 2013. La compagnie de forage Major Drilling, présente sur le site du projet Matoush depuis 2006, a procédé à la démobilisation des foreuses et du matériel associé.

Par ailleurs, l'équipe de géologie a analysé le potentiel de différents projets d'exploration dans lesquels la Société pourrait éventuellement se diversifier.

### PERMIS ET AUTORISATIONS

#### PROCÉDURES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

Au cours du troisième trimestre de l'année 2013, la Société a continué à déployer tous ses efforts dans la poursuite des procédures judiciaires et administratives concernant son projet uranifère Matoush dans lequel elle a investi plus de 123 millions de dollars. On se rappellera que depuis le mois d'août 2011, la Société était dans l'attente de la décision du ministre du MDDEFP quant à l'octroi du certificat d'autorisation pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. La décision du ministre était la seule qui demeurerait à être rendue en vue de la réalisation du projet. La Société a reçu toutes les autres autorisations nécessaires, dont celle du comité d'examen fédéral, du ministre fédéral de l'Environnement, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») et une recommandation positive, en août 2011, du comité d'examen provincial (« COMEX »). De plus, depuis le début du processus d'autorisation du projet Matoush, la Société a obtenu, au niveau provincial seulement, plus d'une vingtaine d'attestation, de certificats d'autorisation et de baux.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

Après avoir transmis au ministre du MDDEFP, le 13 novembre 2012, une correspondance lui enjoignant de rendre une décision quant à l'autorisation relative au projet Matoush et qu'aucune décision n'ait été rendue après plus de 18 mois d'attente, la Société a entrepris une série de procédures judiciaires en janvier 2013. Celles-ci sont résumées dans la section « Le projet Matoush – Procédures judiciaires » du site web de la Société ([www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)) de même que dans le rapport de gestion du second trimestre 2013.

En ce qui a trait à l'octroi du certificat d'autorisation, le ministre du MDDEFP a fait parvenir à la Société, le 21 juin 2013, nonobstant les procédures judiciaires en cours, un avis préalable indiquant qu'il entendait « refuser de délivrer le certificat d'autorisation concernant le projet d'exploration souterraine sur la propriété Matoush » en raison de « l'absence d'une acceptabilité sociale suffisante ». Cet avis accordait à la Société un délai de 60 jours, par la suite révisé à 90 jours, afin qu'elle présente au ministre ses « observations » quant à l'intention de ce dernier de refuser la délivrance du certificat d'autorisation recherché.

Le 31 juillet 2013, la Cour a rendu un jugement rejetant la requête de la Société pour obtenir une mesure de sauvegarde. L'un des motifs du jugement est que la Cour ne peut, à ce stade des procédures, présumer de la décision finale sur la requête principale en *mandamus*.

Le 15 août 2013, la Société a accepté, à la demande du MDDEFP, de suspendre les procédures judiciaires en cours. En échange, le MDDEFP a donné une extension de 30 jours à la Société pour présenter ses observations sur l'avis préalable du ministre et a fourni une partie des documents et des informations demandés par la Société. Selon l'entente de suspension des procédures convenue en cour entre la Société et le MDDEFP, le ministre avait 30 jours à la suite du dépôt des observations de la Société pour rendre sa décision quant à l'octroi du certificat d'autorisation; sinon, la suspension des procédures judiciaires pouvait prendre fin.

Le 20 septembre 2013, la Société a fait parvenir au ministre du MDDEFP, à l'intérieur du délai prescrit, ses observations visant à démontrer que l'intention du ministre du MDDEFP de refuser l'émission du certificat d'autorisation pour le projet Matoush, en raison de « l'absence d'une acceptabilité sociale suffisante », n'est pas justifiée. La Société est d'avis que le ministre dispose de tous les éléments nécessaires pour prendre une décision favorable à l'égard du projet Matoush.

Dans ses observations, sans reconnaître que la « suffisance d'acceptabilité sociale » constitue un motif pertinent dans la prise de décision du ministre, la Société déplore l'absence de législation, directives, politiques, guides ou autres documents pouvant fournir une bonne compréhension de ce qu'est l'acceptabilité sociale au Québec. De plus, la Société a indiqué au ministre que l'acceptabilité sociale d'un projet ne peut se limiter à une seule partie prenante, en l'occurrence les Cris. Le ministre ne peut abdiquer son pouvoir et accorder un droit de veto aux Cris sur des terres de catégorie III, créant ainsi un précédent historique dans le développement des ressources naturelles au Québec.

La Société souligne également, dans ses observations, que le certificat d'autorisation nécessaire à la poursuite du projet Matoush porte sur un projet d'exploration et non d'exploitation. La phase d'exploration avancée est essentielle pour approfondir les données techniques, ce qui permettrait d'avoir les données nécessaires pour évaluer adéquatement l'impact environnemental et la viabilité d'une éventuelle phase d'exploitation en plus de fournir des réponses plus précises aux préoccupations exprimées par les communautés.

Malgré le dépôt des observations de la Société, le 20 septembre 2013, et l'échéance du délai de suspension convenu, le ministre du MDDEFP n'avait toujours pas rendu sa décision relativement à l'octroi du certificat d'autorisation. La Société a donc annoncé, le 29 octobre 2013, qu'elle reprenait les procédures judiciaires contre le ministre là où elle les avait laissées.

Par ailleurs, le 8 novembre 2013, le ministre du MDDEFP a fait parvenir à la Société la décision annonçant qu'il refuse d'émettre le certificat d'autorisation pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush. Les procureurs de la Société étudient l'impact et la portée de cette décision sur les procédures judiciaires en cours.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

### INGÉNIERIE

Étant donné que la Société n'avait toujours pas reçu, au cours du troisième trimestre, le certificat d'autorisation du MDDEFP nécessaire pour commencer les travaux liés à la phase d'exploration souterraine du projet Matoush et puisque tous les efforts de la Société ont été mis sur les procédures judiciaires visant à obtenir cette autorisation, aucune étude ni aucuns travaux d'ingénierie n'ont été réalisés. Le site du projet Matoush est conséquemment demeuré en phase d'entretien et de maintenance. Les dépenses au site ont été réduites au minimum.

Depuis l'annonce du ministre du MDDEFP, le 28 mars 2013, le site du projet Matoush est en veille.

### COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES INVESTISSEURS

Le délai pour l'obtention du certificat d'autorisation du MDDEFP a obligé la Société à opérer à effectifs réduits; pour l'instant, la Société n'a plus de personnel dans les communautés locales.

D'autre part, tout au long du troisième trimestre, la Société s'est concentrée sur les procédures judiciaires et administratives qui visent notamment à faire valoir ses droits et ceux de ses actionnaires. La Société répond quotidiennement aux questions des actionnaires sur les procédures en cours. Toutes les nouvelles publiques relatives au projet Matoush et aux procédures judiciaires sont divulguées sur le site Web de la Société ([www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)).

### STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION

Tant et aussi longtemps que la Société n'aura pas obtenu le certificat d'autorisation du MDDEFP, aucun travail ne peut être effectué sur le site du projet Matoush dans le cadre du programme d'exploration souterraine. La Société était en attente de la réponse finale du ministre du MDDEFP quant à l'octroi du certificat d'autorisation nécessaire pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush. Le ministre du MDDEFP a fait parvenir à la Société, le 8 novembre 2013, la décision annonçant qu'il refuse d'émettre le certificat d'autorisation pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush. Au moment d'émettre le présent rapport, les procureurs de la Société étudiaient l'impact et la portée de cette décision sur les procédures judiciaires en cours. La Société continuera à défendre vigoureusement l'intérêt de ses actionnaires.

En plus des démarches judiciaires déjà entamées, la Société entend réserver ses droits pour toutes réclamations futures et continuera d'informer les investisseurs sur les procédures judiciaires et administratives en cours.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

### FRAIS D'EXPLORATIONS ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013	Matoush		Eclat	Pacific Bay-		Total
	Matoush	Extension		Matoush	Mistassini	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	67 814 685	663 891	4 397 255	1 881 763	961 160	75 718 754
<b>Additions</b>						
Salaires, experts-conseils et sous-traitants	1 024 434	4 510	8 173	3 922	1 106	1 042 145
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	820 166	-	-	-	-	820 166
Forages	196 139	954	1 234	(14 040)	(5 418)	178 869
Transport et carburant	61 908	-	-	-	-	61 908
Service de premiers soins	137 377	-	-	-	-	137 377
Déplacement et hébergement	47 542	-	-	-	-	47 542
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	251 623	-	-	-	-	251 623
Fournitures et location d'équipement	177 763	-	-	-	-	177 763
Entretien d'équipements mobiles	6 745	-	-	-	-	6 745
Frais généraux	180 405	1 905	702	2 161	1 318	186 491
Environnement	41 330	-	-	-	-	41 330
Amortissement des immobilisations corporelles	358 181	-	-	-	-	358 181
	3 303 613	7 369	10 109	(7 957)	(2 994)	3 310 140
Crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources	(686 090)	(2 855)	(3 917)	3 566	1 160	(688 136)
	2 617 523	4 514	6 192	(4 391)	(1 834)	2 622 004
Dépréciation	(68 748 195)	(667 072)	(4 403 017)	(1 883 727)	(961 664)	(76 663 675)
Frais d'exploration et d'évaluation présentés à l'état des résultats	(1 627 074)	(1 333)	(430)	6 355	2 338	(1 620 144)
Variation nette	(67 757 746)	(663 891)	(4 397 255)	(1 881 763)	(961 160)	(75 661 815)
Solde à la fin de la période	56 939	-	-	-	-	56 939



# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

### FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012	Matoush	Matoush	Eclat	Pacific	Mistassini	Total
	\$	\$	\$	Bay- Matoush	\$	\$
Solde au début de la période	55 312 433	519 013	4 387 900	1 865 637	950 164	63 035 147
<b>Additions</b>						
Experts-conseils et sous-traitants	1 775 555	37 453	12 492	21 478	881	1 847 859
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	3 854 398	-	-	-	-	3 854 398
Forages	2 338 258	176 801	2 121	-	-	2 517 180
Géophysique	10 000	-	-	-	12 000	22 000
Transport et carburant	1 029 337	-	-	-	-	1 029 337
Service de premiers soins	349 113	-	-	-	-	349 113
Laboratoires et analyses	100 111	-	-	-	-	100 111
Déplacement et hébergement	433 777	4 000	-	-	-	437 777
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	352 885	-	-	-	-	352 885
Frais de gestion	427 999	16 895	32	96	1 260	446 282
Fournitures et location d'équipement	428 136	-	-	-	-	428 136
Entretien d'équipements mobiles	11 648	-	-	-	-	11 648
Frais généraux	507 659	693	314	970	599	510 235
Environnement	432 624	-	-	-	-	432 624
Rémunération à base d'actions	117 815	-	-	-	-	117 815
Amortissement des immobilisations corporelles	1 748 661	-	-	-	-	1 748 661
	13 917 976	235 842	14 959	22 544	14 740	14 206 061
Crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources	(3 261 096)	(91 389)	(5 797)	(8 736)	(5 712)	(3 372 730)
Augmentation nette	10 656 880	144 453	9 162	13 808	9 028	10 833 331
Solde à la fin de la période	65 969 313	663 466	4 397 062	1 879 445	959 192	73 868 478

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

### INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus financiers</b>	1 838	14 299	6 861	63 015
<b>Dépenses</b>				
Frais de propriétés minières	(3 255)	-	(3 255)	-
Frais d'exploration et d'évaluation	(811 398)	-	(1 620 144)	-
Salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau	(279 650)	(323 844)	(1 009 472)	(1 373 150)
Rémunération à base d'actions	-	(1 742)	-	(225 273)
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer	(696 718)	(570 615)	(1 961 967)	(1 556 379)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(7 472)	(5 664)	(24 328)
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(79 542)	(26 179)	(228 147)	(148 433)
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	-	-	(87 241 070)	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	3 043	-	3 043	-
<b>Recouvrement d'impôts sur les résultats (charge)</b>	-	(46 438)	11 125 480	(205 659)
<b>Perte nette</b>	(1 865 682)	(961 991)	(80 934 335)	(3 470 207)
<b>Perte nette de base et diluée par action</b>	(0,01)	(0,01)	(0,47)	(0,02)

Au :

	30 septembre 2013	31 décembre 2012
	\$	\$
<b>Actif total</b>	8 583 873	95 468 766
<b>Passif non courant</b>		
Obligations découlant des contrats de location-financement	2 899	15 426
Billets convertibles	10 685 259	8 958 647
	10 688 158	8 974 073

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La perte nette a augmenté pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2013, pour les raisons suivantes :

Tel que divulgué à la note 3 aux états financiers intermédiaires condensés non audités, la Société a déprécié ses actifs non-financiers au 31 mars 2013. Basé sur cette analyse, ses propriétés minières, les frais d'exploration et d'évaluation reportés afférents et les immobilisations corporelles ont été dépréciés pour un total de 87 241 070 \$ au 31 mars 2013.

Le recouvrement d'impôts sur les résultats pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013 comparativement à la même période en 2012, est attribuable à la dépréciation discutée ci-haut, enregistrée au 31 mars 2013. Cette dépréciation a eu pour impact d'éliminer entièrement le passif d'impôts différés au 31 mars 2013 et un recouvrement d'impôts différés correspondant a été constaté au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013.

Depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non-financiers de la Société au 31 mars 2013, discutée ci-haut, la Société présente tous ses frais d'exploration et d'évaluation à l'état intermédiaire des résultats. Le total de ses frais, déduction faite des crédits d'impôts, représente pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 septembre 2013 un montant de 811 398 \$ et 1 620 144 \$ respectivement.

La diminution des dépenses de salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2013 découle de la baisse du niveau d'activité discutée à la section « Permis et Autorisations » du présent rapport de gestion ce qui exige des services de gestion moindres ainsi que des honoraires pour services professionnels inférieurs. De plus, la Société a mis fin ou n'a pas renouvelé plusieurs ententes liées aux relations avec les investisseurs, aux services financiers et stratégiques, et finalement, à la publicité en 2013.

L'absence de dépense de rémunération à base d'actions, en 2013, s'explique par l'octroi d'aucune option d'achat d'actions durant l'année, alors qu'en 2012, la Société avait octroyé 1 360 000 options d'achat d'actions, le 30 mai 2012, à des administrateurs, dirigeants et consultants.

L'augmentation des intérêts débiteurs découle du remboursement complet du prêt à payer fait au début du mois d'août 2012 alors que le prêt à payer en vigueur en 2013 du même montant n'est pas encore remboursé au 30 septembre 2013. De plus, le pourcentage d'intérêts exigé est légèrement supérieur pour le prêt à payer de l'année 2013 qu'à celui de 2012.

### SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement de la Société s'élevait à 406 342 \$ au 30 septembre 2013 (2 375 900 \$ au 31 décembre 2012) incluant la trésorerie de 800 819 \$. Ce fonds de roulement comprend 4 294 235 \$ en crédits d'impôts à recevoir au 30 septembre 2013 (3 606 099 \$ au 31 décembre 2012). La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre son exploitation. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Un montant de 457 295 \$ a été utilisé pour les activités d'exploitation de la Société au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013 (1 860 895 \$ pour la même période en 2012). La diminution des fonds utilisés va

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

de pair avec la diminution des dépenses d'exploitation discutée dans la section « Résultats d'opérations » du présent rapport de gestion.

Les activités d'investissement de la Société correspondent principalement aux fonds utilisés pour des travaux d'exploration et d'évaluation dont le détail est divulgué aux tableaux « Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration » du présent rapport de gestion, l'addition aux propriétés minières et l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La Société a droit à un crédit d'impôts remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 38,75 % des dépenses admissibles, ainsi qu'un crédit de droits miniers remboursable pour pertes équivalent à 16 % de 50 % des dépenses admissibles engagées et financées au moyen de fonds accréditifs n'ayant pas fait l'objet d'une renonciation fiscale. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, la Société n'a reçu aucun montant en crédits d'impôts relatifs aux ressources (5 645 263 \$ en 2012). Par contre, le 5 novembre 2013, la Société a reçu les crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources de 2012 au montant de 3 242 545 \$. La Société a divulgué l'incertitude et sa position relative au recouvrement et à l'évaluation des montants de droits miniers remboursables pour pertes à recevoir dans les états financiers au 31 décembre 2012, à la note 4 « Jugements, estimations et hypothèses : Positions fiscales incertaines ».

Les activités de financement de la Société, qui ont été réalisées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, comprennent, d'abord, l'encaissement, le 14 janvier 2013, du second versement au montant de 2 500 000 \$ du prêt consenti totalisant la somme de 3 000 000 \$ en vertu de l'entente intervenue le 20 décembre 2012 avec Sentient Executive GP IV, Limited, faisant partie de The Sentient Group; ensuite, la clôture d'un placement privé avec Sentient Executive GP IV, Limited, sans l'entremise d'un courtier, de l'émission d'actions ordinaires pour un produit brut de 822 319 \$; et, en dernier lieu, des frais d'émission relatifs à ce placement.

## DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres.

	30 sept. 2013 (iv)	30 juin 2013 (iv)	31 mars 2013 (iii)	31 déc. 2012	30 sept. 2012	30 juin 2012 (ii)	31 mars 2012	31 déc. 2011 (i)
Produits totaux	\$ 1 838	\$ 1 497	\$ 3 526	\$ 5 324	\$ 14 299	\$ 24 862	\$ 23 854	\$ 35 651
Perte nette	(1 865 682)	(1 843 216)	(77 225 437)	(954 906)	(961 991)	(1 409 309)	(1 098 907)	(5 090 768)
Perte nette de base et diluée par action	(0,011)	(0,011)	(0,460)	(0,006)	(0,006)	(0,008)	(0,007)	(0,035)

- (i) La perte nette résulte de la dépréciation au montant approximatif de 4 000 000 \$ de la propriété Apple, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles y afférents.
- (ii) La perte nette plus élevée est attribuable à la dépense de rémunération à base d'actions à la suite de l'octroi par la Société d'options d'achat d'actions et par une charge d'impôts courants sur les résultats causée par la renonciation de dépenses admissibles en faveur d'investisseurs qualifiés.
- (iii) La perte nette résulte de la dépréciation au montant de 87 241 070 \$ des propriétés minières de la Société, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles ainsi que du recouvrement d'impôts différés au montant de 11 038 464 \$.
- (iv) La perte nette plus élevée est attribuable à la présentation, depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non-financiers de la Société au 31 mars 2013, de tous les frais d'exploration et d'évaluation à l'état intermédiaire des résultats et ces frais représentent un montant de 808 746 \$ et 811 398 \$ pour les périodes de trois mois closes le 30 juin 2013 et le 30 septembre 2013 respectivement.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

### ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

### TRANSACTIONS ENTRE PARTIE LIÉES

La Société a renouvelé une entente de services, sur une base mensuelle et effective le 1<sup>er</sup> août 2011 avec BBH, une société liée dont un dirigeant et administrateur, monsieur Guy Hébert, est également dirigeant et administrateur de la Société. Aux termes de cette entente, BBH assumera les services de gestion de la Société.

Les frais et les coûts qui sont facturés à la Société par BBH couvrent notamment les services suivants :

- utilisation des locaux et des équipements de BBH pour un montant mensuel de 5 500 \$ qui sera révisé au 31 juillet de chaque année;
- des frais de gestion de 5 % sur tous les frais liés à des programmes d'exploration et d'évaluation et d'achats d'immobilisations reliés à la propriété Matoush jusqu'au 15 octobre 2012;
- des frais de gestion de 10 % pour tous les frais liés à des programmes d'exploration et d'évaluation sur les autres propriétés : Matoush Extension, Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et sur les autres propriétés et des frais de gestion de 5 % sur les achats liés aux projets d'exploration, les conventions d'options ou d'entreprises en coparticipation sur les propriétés Matoush Extension, Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et sur les autres propriétés jusqu'au 15 octobre 2012;
- gestion, administration, comptabilité et services juridiques;
- services de consultation, y compris dans le domaine géologique;
- relations avec les actionnaires et autres services jusqu'au 15 octobre 2012;
- recherche de financement jusqu'au 15 octobre 2012.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'entente de services avec BBH en l'absence de monsieur Guy Hébert. Les honoraires versés par la Société à BBH pour le personnel de BBH sont équivalents à la rémunération qui serait autrement payée par la Société à une tierce partie non liée dans l'industrie.

La Société a effectué les transactions suivantes auprès de BBH :

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées dans les frais d'exploration et d'évaluation reportés		
Honoraires	355 000	2 584 000
Frais de gestion	-	450 000
À l'état des résultats		
Honoraires professionnels	152 000	749 000
Honoraires pour frais d'exploration et d'évaluation	299 000	-
Dépenses de bureau	50 000	50 000
Frais de gestion comptabilisés aux immobilisations corporelles	-	87 000

Au 30 septembre 2013, les créiteurs et les charges à payer comprennent un montant de 311 000 \$ (250 000 \$ au 30 septembre 2012) à payer aux parties liées. Les honoraires chargés par BBH pour les services rendus à la Société par les employés de BBH incluent une prime de 1,85 pour couvrir les avantages sociaux et autres risques assumés par BBH à titre d'employeur. Les factures de BBH sont payables sur réception.

Toutefois en respectant la clause de non sollicitation prévue à l'entente de services avec BBH, la Société a pris en considération que lors de l'émission de la licence de la CCSN ou d'autres événements, elle devrait engager des frais

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

et des honoraires pour la sollicitation et l'engagement de personnel, pour la gestion de ses affaires et la réalisation de ses programmes d'exploration et de développement minier. Ainsi, la Société a convenu d'une entente de transfert de personnel avec BBH, le 8 novembre 2011, effective aussi le 1<sup>er</sup> août 2011 (« entente de transfert »).

Cette entente de transfert prévoit, entre autres, que BBH est en droit de réclamer des honoraires pour le transfert des membres de la Direction et des employés permanents de BBH à la Société. Dans l'entente de transfert, la Société s'oblige et s'engage à payer BBH pour le transfert de chaque membre de la Direction et pour le transfert éventuel de chaque employé permanent, dans les 30 jours suivant leur entrée en fonction auprès de la Société, un honoraire calculé selon un pourcentage de leur rémunération de base payable par la Société.

Lors de l'obtention de la licence de la CCSN, le 16 octobre 2012, la Société a demandé à BBH le transfert de dix membres de la Direction, qui étaient auparavant des employés de BBH et qui sont devenus, à cette date, des employés de la Société (« Membres de la Direction »).

Aux termes de l'entente de transfert, les honoraires des Membres de la Direction auparavant facturés à la Société par BBH en vertu de l'entente de services, ont cessé d'être exigibles à compter du 16 octobre 2012 et il en est de même des frais reliés à la gestion des travaux des programmes d'exploration et d'évaluation sur les propriétés minières de la Société, énoncés plus haut et à la gestion des travaux administratifs, qui sont dorénavant assumés par la Société à compter de la date du transfert des Membres de la Direction.

L'entente de transfert prévoit aussi le transfert éventuel de certains autres employés permanents de BBH qui pourraient éventuellement devenir des employés de la Société, mais qui sont encore, en date du 8 novembre 2013, des employés de BBH (« Employés Permanents »).

Toutes les autres dispositions de l'entente de services concernant les services encore rendus par les Employés Permanents à la Société et la charge mensuelle fixe de 5 500 \$ pour l'utilisation des locaux et des équipements de BBH continuent à être en vigueur.

### INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

---

	<b>Au 8 novembre 2013</b>
	<b>Nombre</b>
Actions ordinaires	184 528 497
Options d'achat d'actions	3 699 500
Bons de souscription	5 090 000
	<b>193 317 997</b>

---

### RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le rapport de gestion de la Société inclus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé au 31 décembre 2012.

### NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR

Les nouvelles normes comptables en vigueur au cours du trimestre clos le 30 septembre 2013 sont divulguées à la note 2 des états financiers intermédiaires condensés non audités de la Société.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 septembre 2013

---

### ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction maintient un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière qui lui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés de toute perte ou d'un usage non autorisé et que l'information financière est fiable et disponible en temps opportun. Le Président et Chef de la direction et le Chef des finances ont aussi conçu ou fait concevoir des contrôles internes de l'information financière afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'est survenu aucun changement important concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société (« CIIF »).

### INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé le 8 novembre 2013 et est conforme au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, c. V-1.1, r. 24* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et autres rapports sur les sites internet de la Société ([www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)) et de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

*(Signé) Guy Hébert*

---

Guy Hébert  
Président et Chef de la direction

*(Signé) Yvon Robert*

---

Yvon Robert  
Chef des finances